

Le gluten de maïs, une solution naturelle aux problèmes de mauvaises herbes

Il est difficile de nos jours de se débarrasser des mauvaises herbes sur notre pelouse. La nouvelle législation sur les herbicides entrés en vigueur depuis quelques années nous prive maintenant de bon nombre de produits qui nous aidaient à éliminer les mauvaises herbes. Les solutions naturelles sont donc les seules façons de les contrôler, à moins d'avoir le temps et la patience de les éliminer à la main.



Le gluten de maïs est donc une méthode simple et pratique qui vous fera sauver du temps. Cette protéine du maïs est concassée, réduite en poudre et granulée pour en faciliter l'application à l'aide de votre épandeur à engrais. Ce produit a deux avantages : il empêche la germination des semences de mauvaises herbes et il est riche en azote et fait donc verdifier votre gazon et lui donne de la vigueur. Le gluten de maïs ne tue pas les mauvaises herbes existantes. Seules les semences non germées seront affectées. N'épandez pas ce produit si vous comptez semer du gazon, car rien ne poussera. Le gluten ne fait pas la différence entre une semence de mauvaise herbe et une semence de gazon. Nous vous recommandons donc d'attendre de 4 à 6 semaines avant de faire des semis à l'endroit où vous avez épandu le gluten.

Le meilleur temps pour en faire l'épandage est au printemps entre la mi-avril et la mi-mai, ainsi qu'à l'automne, fin août-septembre.